

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
1.13.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA****OBJET : SA d'HLM UNICIL: aide départementale pour la construction en VEFA de 90  
logements locatifs sociaux à Aix-en-Provence et Bouc-Bel-Air.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur de la construction et de la réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la SA d'HLM Unicil - groupe Action logement domiciliée 11 rue Armény 13006 Marseille, sollicite :

- une subvention de 90.000 € pour l'acquisition en VEFA de 18 logements locatifs sociaux au sein du programme "Le Belmont" 2875 route de Galice à Aix-en-Provence, pour un budget prévisionnel TTC de 3.139.665 €;
- une subvention de 225.000 € pour l'acquisition en VEFA de 72 logements locatifs sociaux en résidence intergénérationnelle au sein de l'opération "Montaury" chemin de Sauvecane à Bouc-Bel-Air, pour un budget prévisionnel TTC de 12.759.862 €

Il est proposé l'octroi d'une subvention globale de 315.000 € correspondant à une contrepartie réservataire pour le Département de 3 logements sur l'opération de Aix-en-Provence et 8 logements sur l'opération de Bouc-Bel-Air.

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de ces opérations en annexe I à IV.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de donner votre accord à l'octroi à la SA d'HLM Unicil - groupe Action Logement, d'une subvention globale de 315.000€ selon le détail suivant :

- 90.000 € pour l'acquisition en VEFA de 18 logements locatifs sociaux 2875 route de Galice à Aix-en-Provence, pour un coût prévisionnel total TTC de 3.139.665 €;
- 225.000 € pour l'acquisition en VEFA de 72 logements locatifs sociaux en résidence intergénérationnelle chemin de Sauvecane à Bouc-Bel-Air, pour un coût prévisionnel total TTC de 12.759.862 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

